



# Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

## Atelier du Groupe de Travail sur la Gouvernance forestière de la COMIFAC

Douala, Cameroun, 20 au 22 février 2024

### Communiqué Final

Il s'est tenu du 20 au 22 février 2024, à Douala en République du Cameroun, le 12<sup>ème</sup> Atelier du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC, organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui de la Coopération allemande à travers le Projet GIZ d'Appui Régional à la COMIFAC.

Cet atelier avait pour objectif général de préparer la 19<sup>ème</sup> session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) prévue du 6 au 10 mai 2024 à New York aux Etats-Unis et de s'approprier d'une part des implications du Règlement de l'UE sur la déforestation (RDUE) pour l'Afrique Centrale et d'autre part, de la Décision sur l'arrêt d'exportation des bois en grumes dans le bassin du Congo. De manière spécifique, il s'agissait :

- d'examiner les différents sujets d'intérêt inscrits à l'ordre du jour de la 19<sup>ème</sup> session du FNUF ;
- d'échanger sur les implications de l'application du Règlement de l'UE sur la déforestation pour les pays du bassin du Congo en vue d'enrichir les éléments de positions communes relatives audit Règlement ;
- de s'approprier de l'Initiative COMIFAC-WWF et de réflexion sur la gouvernance des initiatives de financements climatiques et de la biodiversité en faveur des forêts du bassin du Congo ;
- de s'approprier de la nouvelle décision portant interdiction d'exporter les Bois tropicaux sous forme de grumes dans le bassin du Congo ;
- d'échanger sur les pistes d'orientations en vue de l'établissement du dialogue politique sur le développement des chaînes de valeur du bois durables, efficaces et inclusives ;
- d'élaborer la feuille de route 2024 du GTGF.

Ont pris part à l'atelier en présentiel et par Visio Conférence, une trentaine de participants représentant les administrations en charge des forêts et les Points Focaux FNUF des pays suivants : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine (RCA), République Démocratique du Congo (RDC) et Tchad. Y prenaient également part, les organisations sous-régionales, internationales, les agences nationales, les organisations de la société civile, les opérateurs du secteur privé de la filière bois et les initiatives sous-régionales à savoir : COMIFAC, Co-Facilitation du PFBC, Fédération des Industriels du Bois (FIB), Groupement de la Filière Bois (GFBC), ANAFOR, TRAFFIC, WWF, GRAMUE, Partnership, CIEDD, Projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC, Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF).

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle de **M. Martial NKOLO**, Directeur du Programme GIZ de Gestion durable des Forêts dans le Bassin du Congo et le discours d'ouverture du **Dr Hervé Martial MAIDOU**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Cette cérémonie a été également rehaussée par la présence de Mme l'Ambassadeur **Dr**

**Aurélie Flore KOUMBA PAMBO**, Co-facilitatrice du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Le bureau pour la conduite des travaux, a été ensuite mis en place et composé de :

- **Président** : M. Pacifique ININHAZWE, Point Focal FNUF, République du Burundi ;
- **Vice-Président** : M. HAMAN ADAMA, Coordonnateur National COMIFAC Adjoint Cameroun
- **1<sup>er</sup> Rapporteur** : M. Frédéric DJENGO BOSULU, Directeur des Forêts, **République Démocratique du Congo**;
- **2<sup>ème</sup> Rapporteur** : M. AHMAT AGALA, Point Focal FNUF, Tchad

La mise en place du bureau a été suivie par l'examen et l'adoption de l'agenda qui comprenait les points suivants :

Session 1 : Participation de l'Afrique centrale au FNUF 19 ;

Session 2 : Implications du Règlement de l'UE sur la déforestation pour les pays d'Afrique centrale

Session 3 : Stratégie d'industrialisation du bois et Décision portant interdiction d'exportation des bois

Session 4 : Développement des chaînes de valeurs durables

Session 5 : Initiative HFLD et Projet TTT

Session 6 : validation de la feuille de route 2024 du GTGF

Les présentations ont été faites en plénière au cours de chaque session, suivies des échanges et des travaux de groupes.

Au terme des échanges, les participants ont pris les résolutions et formulé les recommandations suivantes :

### **Résolutions :**

Les participants ont :

- pris acte :
  - de l'état de mise en œuvre des recommandations du 11<sup>ème</sup> Atelier du GTGF ;
  - de l'Agenda du FNUF, des thèmes prioritaires ;
  - du projet de Programme de travail quadriennal du FNUF pour 2025-2028 et du projet de Déclaration du segment de haut niveau de la 19<sup>ème</sup> session du FNUF ;
  - de l'état d'avancement de l'initiative HFLD ;
  - de l'état d'avancement du projet TTT et de la préparation de son lancement prévu du 25 au 29 mars 2024 à Guangzhou en Chine ;
  - de la feuille sur la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation des bois dans le bassin du Congo ;
  - du projet de décision portant interdiction d'exportation des bois en grumes dans le bassin du Congo ;
  - du projet de note de cadrage de l'Atelier thématique sur les Chaînes de valeur durables préparé par la Co-facilitation du PFBC.
- ont validé :
  - la proposition de position commune du Groupe de Travail Gouvernance Forestière de la COMIFAC portant sur la Règlement Déforestation de l'Union Européenne ;

- la feuille de route 2024 du GTGF.

## **Recommandations :**

### **Aux Etats membres,**

- s'approprier la stratégie d'industrialisation de la filière bois dans le bassin du Congo ;
- prendre les dispositions pour la mise en place des normes/critères préalables pour la mise en œuvre de ladite stratégie au niveau national (adjudication, exploitation à faible impact, récupération des déchets, promotion des nouvelles essences, développement des politiques en matière d'industrialisation, etc.) en s'inspirant du modèle du Gabon ;
- prendre les dispositions pour l'optimisation du rendement matière ;
- prendre les dispositions pour la transmission des rapports nationaux volontaires aux FNUF dans les délais ;
- veiller au suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des sessions des organes de la CITES.

### **Aux Secrétariat Exécutif de la COMIFAC,**

- finaliser en collaboration avec les Points Focaux FNUF et soumettre la note de position commune des pays de la COMIFAC en prélude à leur participation au FNUF 19 ;
- transmettre aux Etats la proposition de position commune du GTGF/COMIFAC portant sur la RDUE ;
- accompagner les Etats membres dans la mise en œuvre de la feuille de route sur la stratégie d'industrialisation de la filière bois.

### **A la co-facilitation du CBFP,**

- revoir la note de cadrage de l'atelier thématique sur la chaîne de valeurs durables en le circonscrivant aux enjeux prioritaires des pays de la COMIFAC et en tenant compte des initiatives déjà engagées par la COMIFAC et ses partenaires.

### **A la CEMAC,**

- Encourager les Etats à adopter une fiscalité incitative pour booster le tissu industriel local vers la transformation plus poussée en appliquant des taux de droit de douanes dégressifs en fonction du niveau de transformation des produits bois exportés ;
- Faciliter la recherche de niches de marchés africains des produits bois.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération Allemande à travers le projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC » pour la facilitation à l'organisation de cet atelier.

Fait à Douala, le 22 février 2024

Les participants